

A person in athletic gear is captured in a starting crouch on a red running track. The person is wearing black shorts, black socks with a white stripe at the top, and black and green running shoes. Their hands are on the ground, and their feet are in starting blocks. The background is a blurred track with white lane markings. The overall image has a dark, moody tone with a semi-transparent dark overlay.

Comment obtenir
le statut auto-entrepreneur
en moins de 5 minutes ?

A woman in a gym setting, smiling and clapping her hands, with another person partially visible in the foreground. The background shows a stone wall and a window with multiple panes. There are pink dumbbells on the floor to the left.

Pour lancer un projet sur
Sportfunding, il est nécessaire
d'avoir le statut auto-entrepreneur

Ce statut vous permet de travailler facilement pour des entreprises
de manière ponctuelle et vous pouvez également arrêter ce statut
à tout moment sans conséquence

Ces slides vous guident pas-à-pas pour vous aider
à obtenir le statut d'auto-entrepreneur
via le site de l'URSSAF

Pour cela vous aurez seulement besoin de :

- **5 minutes**
- **Une pièce d'identité**
- **Votre numéro de sécurité sociale**



1

Se rendre sur le portail des auto-entrepreneurs :

https://www.cfe.urssaf.fr/autoentrepreneur/CFE_Bienvenue

puis cliquer sur :

Auto-entrepreneur

Déclarer votre début d'activité ●

2

Vous êtes alors face à ce formulaire :

DÉCLARATION DE DÉBUT D'ACTIVITÉ

Tous les emplacements de saisie encadrés en rouge doivent obligatoirement être remplis

Domaine d'activité :

Choisissez votre activité : Afficher toutes les activités du domaine

Renseignez votre domaine d'activité ainsi que votre activité

3

Continuez de remplir le formulaire

DECLARATION SOCIALE
Informations strictement confidentielles adressées uniquement aux organismes sociaux

Vous avez choisi l'option micro-social simplifié

Option de versement trimestriel mensuel des cotisations

Volet Social : informations sur la personne et ses ayants droit (attention : les renseignements fournis seront déterminants pour votre couverture santé et celle de vos ayants droit)

Votre n° de sécurité sociale (15 chiffres) : ? Ce numéro ne m'a jamais été attribué

En plus de votre activité auto-entrepreneur, resterez-vous en même temps :

- Activité auto-entrepreneur exclusive *
- Salarié *
- Salarié agricole *
- Non salarié agricole *
- Retraité / Pensionné *
- Autre *

Votre régime d'assurance maladie actuel :

↓

Choisissez l'organisme conventionné par le Régime Social des Indépendants (RSI) pour votre assurance maladie : ?

↕

Votre conjoint est-il couvert à titre personnel par un régime obligatoire d'assurance maladie ? oui non

Ici il vous suffit de d'indiquer votre **numéro de sécurité sociale** (celui inscrit sur votre carte vitale)

4

Il ne vous reste plus qu'à valider !

puis à fournir un scan de votre pièce d'identité accompagnée de quelques lignes écrites à la main et d'une signature



« J'atteste sur l'honneur que la copie de cette pièce d'identité est conforme à l'original »

Fait à Paris, le 30/09/2020

A person with long blonde hair, wearing a dark tank top and a red swim cap, is seen from behind while kayaking on a calm blue lake. The person's hands are clasped behind their head. A white kayak and a black paddle are visible. In the background, there are large, rugged mountains under a clear sky.

C'est terminé !

Vous recevrez sous 10 jours un courrier avec votre numéro de SIREN qui vous permettra alors de créer les projets que vous souhaitez sur Sportfunding !

Votre fiscalité :

Dès que vous générez un nouveau revenu, vous devez payer un impôt sur le revenu. Selon que vous êtes encore rattaché(e) au foyer fiscal de vos parents, c'est votre situation ou la leur qui change :

CAS 1 : Vous n'êtes pas rattaché(e) au foyer fiscal de vos parents :

Vous êtes soumis(e) au régime fiscal de la micro-entreprise et devez déclarer votre chiffre d'affaires sur votre déclaration annuelle de revenus. Vous indiquez donc sur cette déclaration :

- d'un côté, votre pension alimentaire si vos parents vous en versent une
- puis vos revenus d'auto-entrepreneur dans la catégorie des « Bénéfices non commerciaux » (BNC)

Votre fiscalité :

CAS 2 : Vous dépendez toujours du foyer fiscal de vos parents :

Vos revenus en auto-entrepreneur seront pris en compte dans le revenu fiscal de votre foyer. Votre activité peut donc avoir un impact direct sur les impôts de vos parents. Il vous faut donc un calcul de la situation la plus avantageuse pour vous et votre famille. Sachez que les revenus de vos parents sont pris en compte dans de nombreuses situations, dont le calcul des allocations familiales, des bourses accordées aux enfants étudiants, etc.

Donc avant de vous lancer, évaluez avec vos parents les conséquences de votre activité d'auto-entrepreneur sur leur foyer fiscal. Il sera peut-être plus judicieux de ne plus être rattaché à leur foyer fiscal (ie: faire votre propre déclaration d'impôt à la fin de l'année). Des simulations en ligne permettent de réaliser ce type de calculs. Cependant, il est très probable que votre chiffre d'affaire annuel ne fasse pas augmenter les impôts de vos parents.

Votre protection sociale

Au titre de votre activité d'auto-entrepreneur, vous êtes affilié(e) au Régime Social des Indépendants (RSI). Vous lui versez obligatoirement des cotisations sociales, même si vous êtes déjà couvert(e) au titre de votre couverture étudiante. Ces cotisations sont calculées sur la base du chiffre d'affaires réalisé en auto-entrepreneur. Cette affiliation se fait automatiquement lorsque vous déclarez votre statut d'auto-entrepreneur sur le site lautoentrepreneur.fr, il n'y a donc pas de démarches ultérieures à réaliser.

Rassurez-vous !

Lorsque votre activité d'auto-entrepreneur est une activité qui reste secondaire, en parallèle de votre travail afin d'avoir un complément de revenu, les démarches restent simples et vous n'avez pas de soucis à vous faire